



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET DE SAINT-PIERRE-ET-MIQUELON

Communiqué de presse

Le jeudi 14 janvier 2016 se tient à 14H30 à la préfecture de Saint-Pierre et Miquelon une réunion relative à la mise en place par les autorités canadiennes à compter de mars 2016 de l'autorisation de voyage électronique (AVE).

Réunissant à l'initiative du préfet, la consule honoraire du Canada, la Caisse de Prévoyance Sociale, la Police aux Frontières ainsi que les voyagistes et les transporteurs de l'archipel elle a pour objectif d'examiner les modalités pratiques de la mise en œuvre de l'AVE sur l'archipel, d'identifier et de discuter des éventuelles difficultés qui pourraient être rencontrées.